

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2020

La séance est ouverte à 18h45 par Murielle Darcos, Maire, qui préside la séance et demande si un conseiller se porte volontaire pour être secrétaire de séance, M. Jean-Marc Merveillaut accepte et est validé par l'ensemble du conseil. L'appel des présents est effectué.

Présents: Murielle Darcos, Sylvie Chaniolleau, Christophe Henry, Olivier Desagnat, Claude Larroche, Jean-Marc Merveillaut, Nejet Privé, Michel Prudent, Frédéric Vidalenc, Lorelei Cazenave
Philippe Pebayle, arrivera à 19h00.

Le quorum est atteint le conseil municipal débute.

Le compte rendu du 6 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

Délibérations :

- Amortissements
- Prime exceptionnelle : Covid-19
- Mise à jour du tableau des effectifs

Compte rendu du Conseil Communautaire du 25/06/2020

Comptes rendus des Commissions communautaires et communales

Représentation des délégués syndicaux

Questions diverses

Délibérations

1] Amortissements

Christophe Henry rappelle que l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants. Ce procédé permet de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement. Il faut en voter la durée, il propose 5 ans.

DEL 43 – 2020 Bâtiments et installations durée de l'amortissement 5 ans. Votée à l'unanimité

2] Prime exceptionnelle - Coronavirus aux agents communaux

Madame la Maire propose au conseil d'attribuer aux agents communaux la prime exceptionnelle préconisée par le gouvernement.

Cette prime dont le montant plafond est de 1 000 euros par personne, sera attribuée aux agents ayant été sujets à un surcroît d'activité, en présentiel ou en télétravail, pendant l'état d'urgence sanitaire, du 24 mars au 10 juillet 2020, soit 17 semaines.

En accord avec les adjoints, elle propose d'octroyer une prime de 25€ par semaine et par agent, rapportée au temps de travail hebdomadaire de chacun. La maire indique au conseil nominativement le montant des primes de chaque agent et seront notifiées par arrêté, soit un total de 1300 € et précise que le budget le permet.

DEL 44 – 2020 votée à l'unanimité

3] Mise à jour du tableau des emplois

La Maire indique au conseil que suite à la modification du temps de travail d'un adjoint technique, nous sommes dans l'obligation de fermer son ancien poste à 28h et de créer le nouveau plus adapté aux nécessités de service, à 29h05 annualisées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE:

D'adopter la suppression d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe, à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires et la création d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet à raison de 29 heures et 05 minutes

Le tableau des emplois est modifié à compter du 1er octobre 2020 Filière : technique Cadre d'emploi : service scolaire Grade : adjoint technique 2ème classe

- ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6411

DEL 45 – 2020 votée à l'unanimité

Rapport des délégués au conseil communautaire de la CDC du 25 06

(Murielle Darcos, titulaire et Sylvie Chaniolleau, suppléante)

Madame Chaniolleau fait lecture de la présentation qui a été faite, en voici quelques extraits :

Conseil Communautaire du 25 juin 2020

La CDC du Fronsadais s'étale sur 134 km² et représente 18 communes pour 17 256 habitants. Ce seuil est important puisque le seuil de 15 000 habitants est celui qui permet à notre collectivité de ne pas être absorbée.

Compétences de la CDC :

- *Obligatoires : le développement économique, l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage, l'action sociale, l'aménagement communautaire, la collecte et le traitement des déchets, la gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations.*
- *Optionnelles : l'eau, l'assainissement, le logement social, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la création et l'entretien de la voirie, la construction et l'entretien d'équipements culturels et sportifs*
- *Facultatives : aménagement numérique du territoire, les nouvelles technologies de l'information et communication*

La Communauté de Communes est à la recherche de profils d'aides à domicile pour venir étoffer les services et contribuer à l'accompagnement des personnes âgées du territoire.

Le service Voirie entretien 270 kms de voirie : fauchage, curage des fossés, entretien revêtement voirie communautaire (budget annuel 500 000 euros)

Site internet : www.cdc-fronsadais.com vous y trouverez le Rapport d'Activités 2019 de la CDC.

Les commissions dans lesquelles siègent des élus d'Asques :

Finances, Ressources Humaines et Télématique : Christophe Henry

Développement économique et Aménagement du Territoire : Sylvie Chaniolleau

GEMAPI et Développement Durable : Olivier Desagnat

Enfance Jeunesse – Sport – Prévention de la délinquance : Murielle Darcos

Culture et Linguistique : Olivier Desagnat

Délégué au Conseil d'Exploitation du Service Public Administratif de l'Office du Tourisme : Frédéric Vidalenc

Conseil d'administration du C.I.A.S. : Christophe Henry, Claudé Larroche

Comptes rendus des commissions communautaires

Suite à la réunion de la **Commission Finances**, Christophe HENRY donne des éléments de budgets de la CDC qui comporte 2 budgets

- Général : 8.3M € dont 1,3M€ affecté au personnel, l'investissement 4M€ (travaux, voirie)
- Office de Tourisme : 180 K€ Dont 88K€ de charges de personnel

Subvention Asquaise 1000 € pour les Apaches, 500€ Association des œuvres laïques d'Asques/St Romain

Information - La CDC fait un emprunt tous les 10 ans pour la voirie de 300.000€

Commission Enfance Jeunesse

Lors de la dernière réunion du 23 septembre, M. BEC vice-président en charge de l'enfance jeunesse a présenté le bilan de l'année 2019 pour les différentes structures d'accueil des 0-17 ans.

Il fait part d'un besoin de places sur les centres de loisirs des 4-12 ans pour les mercredis et le mois de juillet. Pour remédier à cette nécessité, une recherche de locaux est en cours, la commune de Saint-Romain aurait une possibilité qui permettrait d'ouvrir 40 places supplémentaires. Si les locaux répondent aux normes nécessaires, la CDC délocalisera une partie de sa compétence pour permettre l'ouverture en janvier 2021.

Il y a également une forte demande et une liste d'attente sur les deux crèches, mais celle-ci est atténuée par la forte augmentation du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire et des travaux d'agrandissement effectués sur la structure de Villegouge.

Le bilan complet est disponible en mairie.

Commission Culture et linguistique :

La CDC déploie un programme d'action culturelle pour travailler avec les Ecoles essentiellement. Une plaquette sera configurée qui informera des projets culturels.

Ouverture et fermeture des salles des fêtes. (Beaucoup ont milité pour que les associations puissent travailler dans les salles des fêtes en respectant la règle COVID). Mais la Préfète pose un veto jusqu'au 10 octobre 2020.

Représentation des Délégués aux Syndicats

SIAEPA Jean Marc Merveillaut

Lors de la dernière réunion du SIAEPA, il s'agissait de délibérer sur les rapports annuels des services de l'eau potable et de l'assainissement au titre de l'année 2019.

Présentation et vote du bureau.

Remise d'un exemplaire du plan de distribution d'eau potable sur la commune, consultable en mairie.

Rapports des Commissions Communales :

Commission Communication : Olivier Desagnat

Rédaction du bulletin n° 2 et mise en page du questionnaire distribué aux habitants, projet d'extraire une hiérarchie d'actions en fonction des retours.

Le souhait communal récurant serait d'avoir un bulletin comme par le passé que l'on peut conserver et sur lequel on trouve l'essentiel de la vie et des services communaux.

Commission Cadre de Vie : Sylvie Chaniolleau

• Sous-commission Urbanisme

Un audit des bâtiments municipaux a été réalisé cet été qui a permis de classer les réparations/travaux à réaliser en fonction de leur urgence.

ECOLE

- la réfection de la cour et la modernisation de la cantine feront l'objet d'une étude pour une réalisation échelonnée des travaux en 2021/22

- les 4 fenêtres, côté rue des classes seront refaites fin 2020/début 2021

- une étude pour changer la chaudière est envisagée car depuis plusieurs années des coupures ont gêné le bon fonctionnement des classes.

Maire :

- Peinture des volets de la mairie à prévoir 2021

Halte nautique :

- déplacer et refaire le barbecue

- retravailler le sol et réaménager les barrières et l'accès au terrain

– installer un boulodrome,

– fermer et sécuriser l'aire de jeux des enfants,

- réparer les jeux en place en 2021

Salle des fêtes :

- Refaire les portes d'accès côté rue de la Vierge, devis en cours, travaux 2021
- Repeindre et réparer les sanitaires publics attenants 2020

Cimetière :

- avec la sous-commission transition écologique, repenser l'entretien du cimetière et sa mise en herbe progressive 2020/2021
- faire des devis pour créer un columbarium, suite à des demandes des habitants (2021)
- lancer le processus de gestion des concessions, avec recherche des propriétaires des tombes abandonnées (affichage) et d'un caveau en péril.

Atelier municipal :

- un diagnostic amiante 2021
- une remise en état des sanitaires et plomberie 2021
- remplacement et rachat d'outillage pour les agents techniques, 2020-2021
- remise en ligne de la tondeuse autoportée 2020

- **Sous-commission Voirie**

- Etablir un cahier des charges des prescriptions de la voirie en fonction de leur utilisation
- Circulation dans le village : analyse des problèmes et demandes de la population à travers l'enquête en cours, recherche d'expertise pour trouver des solutions (Gironde Ressource, Centre Routier Territorial du Libournais, Gendarmerie, AMG, AMR...), mise en place d'un plan de circulation et vérification de son fonctionnement
- Stationnement : faire des réunions d'habitants dans les quartiers qui posent des problèmes (le port, rue de Pécole, Route Saint Romain...), recherche d'expertise, mise en place de solutions, vérifier son fonctionnement et ajuster.

- **Sous-commission Transition Ecologique**

- Une enquête auprès du monde agricole Asquais a été menée par la sous-commission (Michel Prudent et Lorelei Cazenave) : ces rencontres individuelles avec les agriculteurs, les éleveurs et les viticulteurs Asquais feront l'objet d'une présentation et d'un numéro spécial du Bulletin Municipal. Enfin, nous mettrons tout en œuvre pour soutenir dans la mesure de nos possibilités leurs projets.
- Une étude est actuellement en cours pour analyser avec le SMICVAL la gestion de nos déchets : poubelles, déchets verts, compost...action en 2021

Questions Diverses

Les lignes électrique et téléphonique du lieu dit FAYDIEU, Route de Cubzac qui se trouvent à l'intérieur d'une propriété privée et dont les propriétaires ont été recherchés après plusieurs mises en demeure par envois recommandés, vont pouvoir être dégagées par ceux-ci.

Quelques remarques et doléances des habitants :

- Suite à des remarques concernant l'utilisation de l'eau potable pour nettoyer la cale une fois par mois, nous étudions la possibilité d'utiliser une motopompe sur chariot en prenant l'eau du fleuve. Nous contacterons la mairie de Cubzac-les-Ponts qui utilise ce moyen.
- Certains agriculteurs dans la palu demandent aux promeneurs de respecter les propriétés privées, en particulier avec les quads et les motos.
- Des habitants font remarquer que des conducteurs laissent tourner leurs véhicules soit devant l'école, soit devant la poste en attendant leurs enfants ou pendant leurs opérations postales.

La séance est levée à 21h05